

Maison du Peuple de Clichy

Fiche DOCOMOMO



Ill.1. Vue sur la façade principale, rue du Général Leclerc, 2018. Olivier Nouyrit, D.R.

Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : Maison du Peuple et marché couvert à Clichy
Nom actuel : Maison du Peuple
Numéro et nom de la rue : 39 - 41 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy-la-Garenne
Ville : Clichy-la-Garenne
Pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

Nom : Municipalité de Clichy-la-Garenne, commune des Hauts-de-Seine
Adresse : Mairie de Clichy, 80 Boulevard Jean Jaurès, 92110 Clichy
Téléphone : 01 47 15 30 00
E-mail : Contact <http://www.ville-clichy.fr/191-contact.htm>
Internet : <http://www.ville-clichy.fr/>

ETAT DE LA PROTECTION

Type : Classé au titre des Monuments historiques
Date : 30 décembre 1983

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.
Adresse : 45 - 49 Rue Le Peletier 75009 Paris
Téléphone : 01 56 06 50 00

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande : À la demande du maire Charles Auffray, militant de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) puis adhérent du Parti communiste français (PCF), les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods étudient en 1935 la construction d'un marché couvert, le long du boulevard de Lorraine dans la ville de Clichy-la-Garenne. Sur un terrain de 2 000 m² est envisagée le programme d'un marché couvert, que les architectes feront évoluer en l'enrichissant d'autres services : une salle des fêtes (1500 à 2000 personnes), une salle de conférences et cinéma pour 500 spectateurs, ainsi que des bureaux mis à la disposition de sociétés locales et syndicats.

Architectes : Eugène Beaudouin (1898-1983) et Marcel Lods (1891-1978).

Tous deux élèves d'Emmanuel Pontremoli à l'École des Beaux-arts, Marcel Lods et Eugène Beaudouin sortent respectivement diplômés en 1923 et 1928. Eugène Beaudouin est premier grand prix de Rome puis architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux (1933-1968), architecte agréé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la région de Toulouse, puis architecte-urbaniste de la ville de Marseille. C'est à l'agence de son oncle Albert Beaudouin, qu'Eugène Beaudouin et Marcel Lods sont amenés à travailler ensemble de 1923 jusqu'en 1928, avant de s'associer pour former leur propre agence. Leur collaboration dure jusqu'en 1940. Cette décennie d'activité commune est une période fructueuse : l'agence est pionnière dans le domaine de la préfabrication et de l'industrialisation du bâtiment. Ils travaillent avec des ingénieurs et constructeurs, notamment avec Vladimir Bodiatsky pour la cité de la Muette à Drancy (1931-1934), et Jean Prouvé pour l'École de plein air de Suresnes (1934-1935), l'aéroclub de Buc (1936) ou encore le prototype de la maison de week-end démontable B.L.P.S. (1938).

Autres intervenants : André Salomon (1891-1970), éclairagiste ; Henri Trezzini (1902-1976) ; André Szivessy (dénommé également André Sive, 1899-1958) à partir de 1937 ; Jean Prouvé (1901-1984). Jean Prouvé dessine l'ensemble des détails de l'édifice. L'étude des Ateliers Jean Prouvé débute en août 1936, correspondant à la date de l'appel d'offre et s'étend jusqu'en mars 1939, période durant laquelle 838 plans sont réalisés, dont la plupart sont dessinés par Jean Boutemain.

Ingénieurs : Vladimir Bodiatsky (1894 – 1966)

Contractants :

Établissements Schwarz-Haumont (charpente métallique)

Entreprise Robart&Fils (chauffage)

Ateliers Jean Prouvé

CHRONOLOGIE

Date du concours : Procédure sans concours, commande de la municipalité de Clichy-la-Garenne.

Date de la commande : 1935

Période de conception : 1935-1937

Durée du chantier : 1937-1939

Inauguration : mai 1940. L'ouverture se fait en deux temps. Le chantier s'achève durant l'été 1939 ; une inauguration officielle est prévue pour le mois d'octobre mais la guerre interrompt cette ambition. Le 24 novembre 1939, le nouveau « marché de Lorraine » à rez-de-chaussée est ouvert. Puis, la grande salle à l'étage est ouverte le 5 mai 1940 : elle accueille la réunion du conseil de la Fédération socialiste de la Seine, bien que le bâtiment ne soit pas totalement achevé (les peintures ne sont pas terminées et le plafond lumineux rhodoïd n'est pas posé).



III. 2. Vue à l'angle des rues Martissot et Morillon, 2018. Olivier Nouyrit, D.R.

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage : Le bâtiment abrite un marché au niveau du rez-de-chaussée trois fois par semaine.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Le bâtiment a subi des modifications depuis l'achèvement du chantier. Les panneaux du rez-de-chaussée ont été démontés et remplacés par de la brique, et le plancher amovible a été rendu immobile en 1979 par le coulage d'une dalle en béton. L'abandon de la mobilité initiale modifie alors l'usage du bâtiment, qui perd sa fonction polyvalente originelle. La perte de sens qui en découle entraîne une lente désaffection du public pour l'édifice, encore d'actualité aujourd'hui.

Après l'étude menée en 1990 par le Service des Monuments historiques, un chantier de restauration est confié à l'architecte en chef des Monuments Historiques, Hervé Baptiste, qui s'étendra de 1995 à 2005. L'extérieur de l'édifice est particulièrement en mauvais état : les façades et les toitures, bien qu'en fer, « n'avaient jamais reçu une seule peinture d'entretien en soixante ans d'exposition aux intempéries¹ ». Une première phase en trois tranches annuelles (1995-1997) est retenue pour la restauration des extérieurs, c'est-à-dire pour les façades, les toitures, puis le comble roulant, tout en excluant provisoirement les façades du rez-de-chaussée.

Achevée à l'automne 1998, cette première phase de travaux a permis le désamiantage de la grande salle puis de l'ensemble de la scène, la machinerie haute et les bureaux (sols et plafonds). Les façades n'ont pas été désamiantées car l'enfermement des fibres dans les panneaux sandwich ne présente pas d'effets nocifs. La restauration a également concerné la charpente métallique : les parties essentielles de la structure et les pieds de poteaux au rez-de-chaussée ont été renforcés. De plus les deux poteaux d'angle sur le boulevard du Général Leclerc ainsi que la grande poutre en toiture ont été refaits à neuf. Les bacs en tôle formant la couverture ont tous été changés, car trop corrodés. Les vitres de la façade de la grande salle, l'ensemble du dispositif du comble roulant (qui fonctionnait encore partiellement lors du démarrage du chantier de restauration en 1995) ont été

¹ Hervé Baptiste, *La Maison du Peuple (Clichy). Étude préalable à la restauration*, Paris, 1991, DRAC Île-de-France, CRMH, Paris.

entièrement refaits. Enfin, les panneaux métalliques des façades de la grande salle ont été en majeure partie refaits à neuf tandis que ceux de la grande partie arrière en mur-rideau ont été traités sur place.

Cette restauration suscite des réactions, qui sont notamment exposées en 1998 par Catherine Dumont d'Ayot et Franz Graf dans la revue *Faces*². La critique principale porte sur l'absence d'intervention pour la remise en état du plancher amovible, élément central de la compréhension et de l'intérêt de l'édifice. Les réserves concernent également les effets miroitants produits par les nouveaux vitrages, qui sont présentés comme contradictoires avec l'aspect mat originel. Plus généralement, c'est la méthodologie d'intervention qui est à interroger, puisqu'elle s'appuie sur une intervention traditionnelle sur un Monument historique, sans prendre en compte la spécificité de l'objet et de sa logique constructive.

En 2002-2003, une nouvelle phase de travaux est lancée pour restaurer les façades du rez-de-chaussée, afin de retrouver l'aspect d'origine masqué par un parement en briques ajouté au début des années 1970. Par ailleurs, les études de 2003 consacrées à la remise en service du plancher mobile (non réalisée) ont constatées un certain nombre de dysfonctionnement : en raison de travaux menés au tournant des années 1970, le plancher a reçu des charges supplémentaires et n'est ainsi plus mobile ; le pont transbordeur n'est plus en état de fonctionnement.

Enfin, en 2005, un chantier de désamiantage a été mené, concernant les gaines et conduits, faux-plafonds, blocs sanitaires, cadres de scène, projecteurs et cloisons mobiles.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc. :

Archives d'architecture du XX^e siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine : fonds Marcel Lods, 323 AA.

Archives municipales de Clichy-la-Garenne.

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France : dossier de protection au titre des Monuments historiques ; Baptiste Hervé, *La Maison du Peuple (Clichy). Étude préalable à la restauration*, Paris, 1991, DRAC Île-de-France, CRMH, Paris.

Dessins, photographies, etc. :

Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds Jean Prouvé, 23 J

Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

Archives d'architecture du XX^e siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine : fonds Marcel Lods, 323 AA.

Photographies d'Olivier Nouyrit, 2018.

Autres sources, films, vidéos, etc. :

Cité de l'architecture et du patrimoine, galerie d'architecture moderne et contemporaine : Sylvain Le Stum, maquette au 1/33^{ème}, 2002-2004.

² Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, « Espace-temps : l'oubli d'une fonction. La Maison du peuple de Lods, Beaudouin, Bodiansky et Prouvé à Clichy », *Faces, La sauvegarde du moderne*, n°42/43, automne-hiver 1997-98, p. 53-59.



III. 3. Maquette au 1/33^{ème} présentée au sein de la galerie d'architecture moderne et contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Sylvain Le Stum, 2002-2004, D.R.

Principales publications (par ordre chronologique) :

ARTICLES

« La maison du Peuple de Clichy », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°5, mai 1939.

« La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939.

« Maison du Peuple de Clichy », *La Construction moderne*, n°41, 17 septembre 1939.

« Le marché couvert de Clichy », *La Technique des travaux*, n°4, octobre 1939, p. 52.

« Constructions modernes », *L'Encyclopédie de l'architecture*, Tome XII, 1927-1939.

« Marché et Maison du Peuple à Clichy », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°3-4, 1940.

Marcel Lods, « De la paroi », *L'Architecture française*, Numéro spécial sur l'acier, n°44-45, juin-juillet 1944, p.23-28.

« Marché de Clichy », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°4, janvier 1946.

« Soudure et techniques connexes », n°718, juillet-août 1950, p. 141-148.

« Maison du Peuple et marché couvert à Clichy. 1939 », *Technique et architecture*, n°1, juin 1955.

K.L.B., « Clichy market: a Pioneer Convertible Building », *The architectural Review*, vol. 143, n° 853, mars 1968, p. 233.

Manfred Schiedhelm, « Marcel Lods », *Architectural Design*, n°10, Vol. 44, 1974, p. 636-639.

Charlotte Ellis, « Prouvé's peoples' palace », *The architectural review*, n°1059, mai 1985, p.41-47.

Bruno Reichlin, « Maison du Peuple at Clichy: a Masterpiece of « Synthetic » Functionalism ? », *Daidalos*, n°18, 1985, p. 88-99.

Jean-Louis Cohen, « Architectures du Front populaire », *Le mouvement social*, n°146, janvier-mars 1989.

Hervé Baptiste, « La Maison du Peuple à Clichy, Hauts-de-Seine », in *Monumental*, n° 2, mars 1993, p. 68-77.

Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, « Espace-temps : l'oubli d'une fonction. La Maison du peuple de Lods, Beaudouin, Bodiensky et Prouvé à Clichy », *Faces, La sauvegarde du moderne*, n°42/43, automne-hiver 1997-98, p. 53-59.

Christian Enjoloras, « L'utile et le merveilleux », *Monumental*, 2000, p. 180.

« Béatrice Simonot raconte la Maison du Peuple », *ClichyMag, Magazine de la ville, Clichy et les projets de transports en Île-de-France*, n°185, janvier 2011.

Caroline Bauer (présenté par), « Entretien avec Jean Prouvé, Nancy, le 8 juin 1982, par Jean-Marie Helwig », *Jean Prouvé de l'atelier à l'enseignement, transmission d'une culture technique, Cahiers du LHAC*, n°1, Nancy, Laboratoire d'Histoire de l'architecture contemporaine, 2014, p. 57-68.

OUVRAGES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

Benedikt Huber, Jean-Claude Steinegger, *Jean Prouvé : une architecture l'industrie*, Zurich, Éditions d'architecture Artemis, 1971.

Peter Sulzer, *Jean Prouvé, Œuvre complète*, Volume 2 : 1934-1944, Birkhäuser, Bâle, Suisse, 2000.

Jean-Claude Bignon et Catherine Coley, *Jean Prouvé, entre artisanat et industrie, 1923-1939*, Ecole d'architecture de Nancy, 1990.

Bernard Toulhier, « La maison du Peuple à Clichy : premier exemple de mur rideau en panneaux préfabriqués. Restituer une machine architecturale aux multiples usages », *Architecture et patrimoine du XX^e siècle en France*, Editions du Patrimoine, 1999, p. 284-287.

Jean Prouvé, Constructeur 1901-1984, Ville de Nancy, RMN, 2001.

Jean Prouvé et Paris, Pavillon de l'Arsenal, mai-août 2001.

Catherine Dumont d'Ayot, Bruno Reichlin (dir.), *Jean Prouvé, La poétique de l'objet technique*, Vitra Design Museum, 2004.

Béatrice Simonot, *La maison du Peuple, Beaudouin, Lods, Prouvé, Bodiensky, un bijou mécanique*, Monographik Éditions, Pavillon Vendôme / Ville de Clichy-La-Garenne, 2010.

Franz Graf, « La restauration de la Maison du Peuple à Clichy : un point de vue critique », dans *Id., Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romanes, 2014 (1^{ère} parution en anglais en 2008), p. 347-359.

Olivier Cinqualbre, *Jean Prouvé Bâtitseur*, Collection Carnets d'architectes, Paris, Editions du patrimoine, 2016.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Ariela Katz, *Maisons du Peuple: Modernity and Working Class Identity in French Architecture, 1919-1940*, thèse en histoire de l'architecture sous la direction de Jean-Louis Cohen, Institute of Fine Arts, New York University, 2014.

Leila Beloucif, diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture et patrimoine, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, 2015.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Entourée du boulevard du Général Leclerc, des rues Klock, Morillon et Martissot, la Maison du Peuple est située en centre-ville, au sud-est de la ville de Clichy, proche du boulevard périphérique délimitant Paris de la banlieue du département des Hauts-de-Seine. Elle s'installe à l'emplacement du quadrilatère de l'ancien marché en plein-air et, dès sa construction, s'inscrit dans un tissu urbain dense, composé majoritairement d'immeubles de ville de 5 niveaux.

De forme parallélépipédique, elle abrite d'une part, sur deux niveaux, les espaces principaux (qui ont fonctions de marché, de salle des fêtes, de conférence ou de cinéma), et d'autre part, en partie arrière, un volume entresolé afin d'accueillir à ses deux angles, les bureaux, escaliers, espaces de service et sanitaires.



III. 4. Vue de l'animation du quartier, depuis le boulevard du général Leclerc, vers 1939.
Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé, D.R.

Par la mobilité de plusieurs éléments, les espaces peuvent être utilisés sous plusieurs configurations, créant des liens entre ces différents volumes. Les transformations peuvent s'appliquer sous trois grandes formes. La configuration de base prévoit l'installation du marché au rez-de-chaussée, avec une double hauteur centrale et des galeries latérales au niveau supérieur. Une première modulation peut être effectuée en fermant la trémie grâce à un plancher amovible, qui permet de libérer l'espace où il était stocké pour créer une scène. Le nouvel espace formé sur ce premier niveau permet ainsi d'utiliser l'espace comme salle des fêtes, en soirée notamment. Une deuxième transformation permet d'encercler l'espace central de ce premier niveau, grâce à soixante panneaux coulissants d'environ un mètre de largeur pour 7 mètres de hauteur, afin de proposer un espace plus intime, adapté à des séances de cinéma ou des conférences. Enfin, la toiture mobile permet d'ouvrir totalement l'édifice afin d'organiser des événements en plein air, par beau temps ou en nocturne, mais permet également une bonne ventilation, notamment lors de l'utilisation du marché.

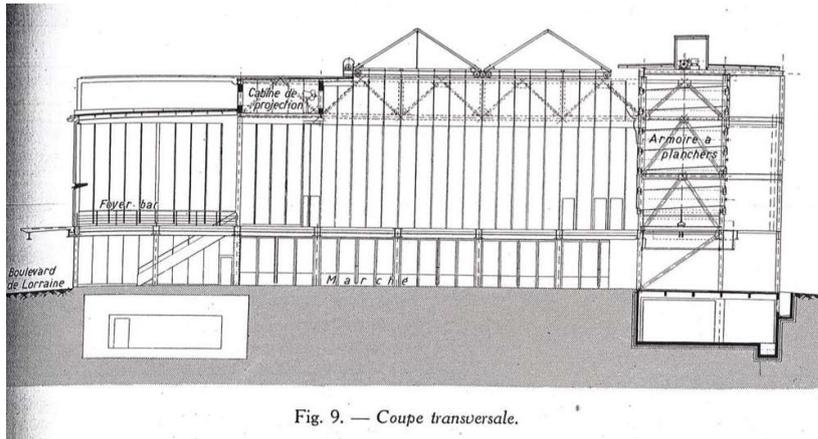


Fig. 9. — Coupe transversale.

III.5. Coupe transversale, 1939.

Dans « Le marché couvert de Clichy », *La Technique des travaux*, n°4, octobre 1939, p. 52. D.R.

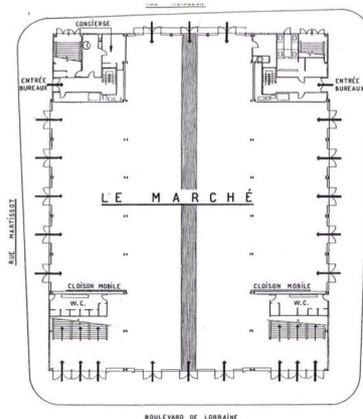


Fig. 339. Plan du rez-de-chaussée du marché.

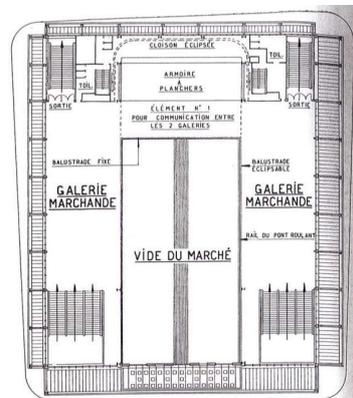


Fig. 340. Plan des galeries du marché. Elles sont reliées par une passerelle constituée par l'élément n° 1 du plancher mobile.

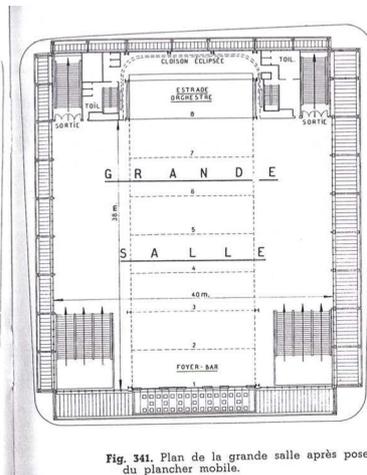


Fig. 341. Plan de la grande salle après pose du plancher mobile.

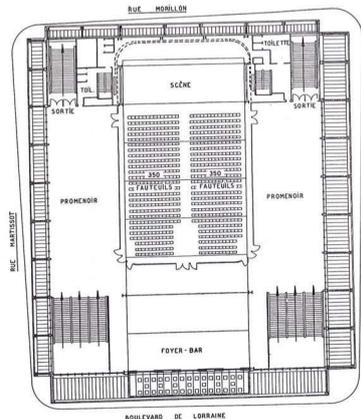


Fig. 342. Plan du cinéma de 700 places.

III.6. Plans du rez-de-chaussée et des trois configurations différentes de l'étage, 1939.

Dans « La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939. D.R.

La Maison du Peuple est composée d'une structure métallique formée par deux cadres longitudinaux, de 14 m de hauteur sur 47,5 m de longueur, parallèles entre eux et perpendiculaires à la façade principale. Ils soutiennent une toiture en tôle, en partie coulissante. Des panneaux de façades, assemblés à l'avance, sont fixés à la charpente générale, et proposent des parties pleines en tôle et de larges parties vitrées. Les cloisons intérieures, en partie mobiles, sont composées par

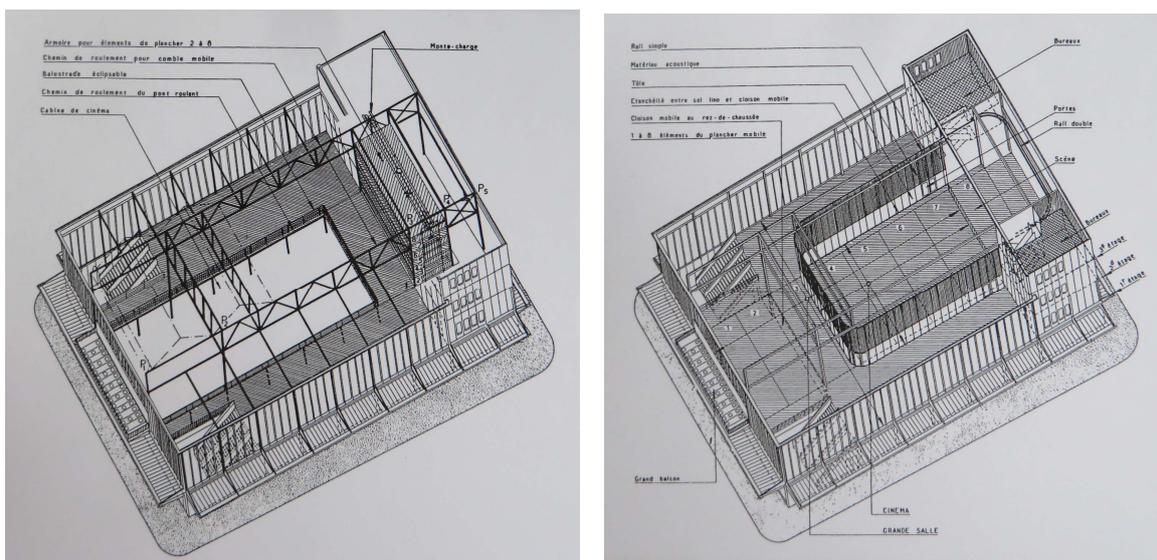
le même type de panneaux. De nombreux autres éléments du bâtiment sont également en tôle pliée : les portes, les escaliers, les divers habillages des poutres, des gaines de chauffage et ventilations et cloisons du rez-de-chaussée.

Le montage et l'assemblage des éléments métalliques s'effectuent par soudure électrique pour les ensembles non démontables, tels que l'ossature et les planchers fixes, et par fixation ou accrochage pour les éléments démontables ou mobiles, comme les éléments de façades ou les cloisons (III. 5).

Les éléments métalliques de la construction – ceux de l'ossature et les éléments de remplissage en tôle – ont été entièrement exécutés en usine. L'emploi d'éléments standards préfabriqués offre les avantages de ce procédé nouveau, comme cela est décrit dans la revue *Technique des travaux* d'octobre 1939 : « a) Contrôle rigoureux de la qualité (plus facile à exercer en usine que sur le chantier) ; b) Gain de temps dans la fabrication et principalement dans la mise en œuvre ; c) Suppression du gâchis ; d) Meilleur rendement sur le chantier³ ».



III. 7. Jean Prouvé soudant des éléments à l'intérieur de la Maison du Peuple, 1938.
Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé, D.R.



III. 8. Axonométries montrant d'une part, la disposition pour le marché avec les galeries latérales au niveau supérieur, et d'autre part celle pour la salle de cinéma ou de conférences, 1939.
Dans « La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939. D.R.

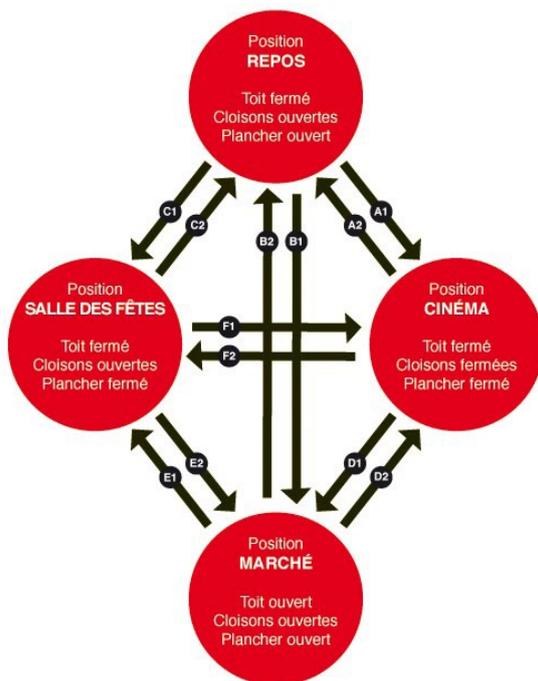
³ « Le marché couvert de Clichy », *La Technique des travaux*, n°4, octobre 1939, p. 52.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

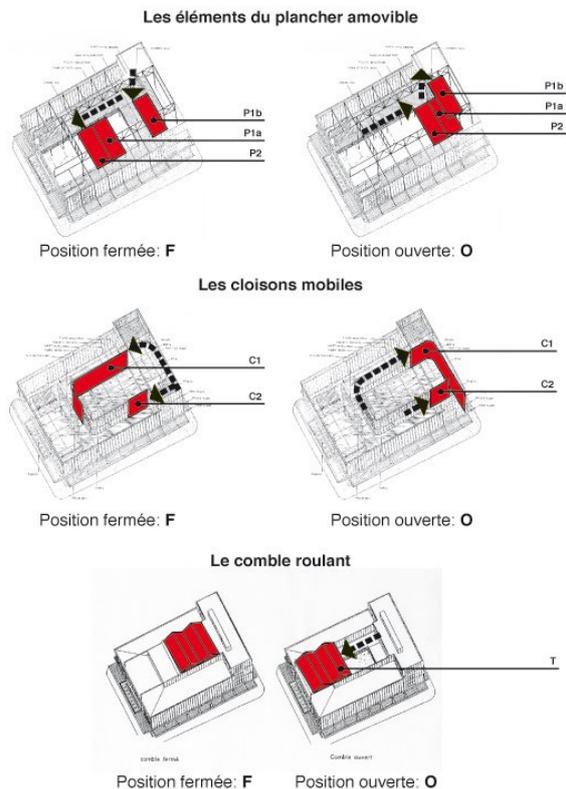
1. Appréciation technique :

C'est parce que la distinction peut s'établir entre l'usage, l'espace et le temps que ce projet est singulier : « mettre ensemble différentes fonctions dans le même espace réclamait une organisation particulièrement attentive du plan architectural et le développement de nouveaux mécanismes complexes qui n'avaient jusque-là jamais été utilisés dans les édifices publics⁴ ». Superposer deux activités principales en un seul bâtiment engage en effet la mise en place de techniques nouvelles pour assurer ces différents usages. Il s'agit, comme l'évoque Bruno Reichlin, d'un « défi au savoir-faire des architectes ». La mobilité de l'édifice, et ainsi la dissociation de l'espace (la salle des fêtes et le marché) et de la fonction (fêter et faire du commerce) constitue ainsi pour Bruno Reichlin un moment clef dans « la méthodologie de la pratique de la planification fonctionnaliste ».

Diagramme des mouvements



Repérage des éléments mobiles



@ Sylvain Le Stum architecte

III. 9. Schémas de principe des éléments mobiles. Sylvain Le Stum, 2001-2004, D.R.

⁴ Bruno Reichlin, « Maison du Peuple at Clichy : a Masterpiece of « Synthetic » Functionalism ? », *Daidalos*, n°18, 1985, p. 88-99.

Afin d'assurer l'ensemble des différentes fonctions proposées par l'édifice, les concepteurs s'attachent ainsi à réaliser des espaces modulables à partir de plusieurs dispositifs : le plancher amovible, les cloisons coulissantes et le comble roulant. Quarante-cinq minutes permettent ainsi de transformer le marché en salle des fêtes : il s'agit de fermer par un plancher roulant la grande ouverture de la trémie centrale. L'ensemble du processus technique est décrit dans la revue *L'Ossature métallique* en juin 1939 :

« La succession des opérations sera la suivante : On abaissera d'abord les deux balustrades éclipables des galeries marchandes qui se logent dans un vide prévu au-dessus des rails de roulement. On fera rouler le pont roulant, en repos sous la scène, jusqu'en dessous de l'élément du plancher n°1, muni d'une balustrade fixe et qui assurait le contact entre les deux galeries marchandes. En mettant en marche les 4 vérins à huile, dont est muni le pont roulant, on soulève légèrement (quelques centimètres) l'élément de plancher n°1 qui devient solidaire du pont roulant. Celui-ci est mis en route jusqu'à la façade avant du bâtiment. Par abaissement des vérins, l'élément de plancher n°1 est remis en contact avec ses appuis fixes et constitue la première travée du plancher de la salle des fêtes. La balustrade fixe est munie de trois parties ouvrantes à double battant permettant d'accéder au grand balcon de la façade principale. Le pont, libéré, se remet en marche vers l'arrière, roulant jusqu'à ce qu'il soit au contact de l'élément de plancher n°2 stocké dans l'armoire. (...) le monte charge mis en mouvement en descente transporte le pont-roulant et le plancher. En position inférieure, les rails mobiles viennent de nouveau dans le prolongement des rails fixes et le pont roulant toujours chargé de son plancher se met en mouvement horizontalement vers la façade avant et vient déposer le second élément du plancher à côté de l'élément n°1. On renouvelle autant de fois l'opération qu'il y a d'éléments dans l'armoire⁵ ».

La transformation de la salle des fêtes en salle de cinéma se fait quant à elle en cinq minutes : il s'agit d'amener en place les deux cloisons mobiles suspendues, déplacement qui se fait automatiquement à l'aide de deux moteurs électriques. Enfin, l'utilisation du comble roulant se fait selon un déplacement horizontal sur rails du comble vitré comportant deux fermes à deux versants. Ce déplacement est assuré par un moteur électrique. L'ouverture totale se fait en une minute, soit 30 cm par seconde.

Les techniques employées sont d'avant-garde dans la mesure où le bâtiment offre l'un des premiers exemples au monde de mur-rideau, grâce à ses panneaux de façades constitués de deux tôles légèrement cintrées, maintenues par des ressorts et intégrant un isolant. Les façades de la Maison du Peuple s'inscrivent dans la continuité des recherches menées par Jean Prouvé pour l'aéroclub Roland-Garros de Buc (avec Eugène Beaudouin et Marcel Lods, 1935-1936). Elles emploient les deux principaux types de murs rideaux qui seront mis en œuvre après-guerre : les façades-panneaux et les façades-grilles⁶.

⁵ « La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939.

⁶ Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, « Espace-temps : l'oubli d'une fonction. La Maison du peuple de Lods, Beaudouin, Bodiansky et Prouvé à Clichy », *Faces, La sauvegarde du moderne*, n°42/43, automne-hiver 1997-98, p. 56.



III. 10. Vues des panneaux de façades (1939) et de leur montage (vers 1938).
Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé, D.R.



III. 11. Comble roulant ouvert, 1939.
Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé, D.R.

2. Appréciation sociale :

La Maison du Peuple a été construite à la demande du maire de Clichy, sous le gouvernement du Front Populaire. Charles Auffrey est un militant de la SFIO qui rejoint dans les années 1920 le parti communiste français. D'emblée, l'architecture de la Maison du Peuple se présente comme ayant un

caractère social affirmé que soutient la politique du Front populaire. Il s'agit d'un nouveau programme conçu comme un « avatar de la sociabilité ouvrière⁷ ».

Selon Jean-Louis Cohen, le recours à des formes nouvelles « pour la conception des opérations urbaines et architecturales est une composante consciente de la politique de certains maires socialistes⁸ ». Ici, il s'agit de réunir les habitants dans un même lieu et autour d'activités variées, caractère que l'on retrouve dans le titre même donné à l'édifice. C'est avant tout un bâtiment pour le peuple et pour les habitants de Clichy qui est érigé. Il vise alors à transformer le quotidien des habitants, exprimé par l'aspect spectaculaire de la construction.

En articulant une composante culturelle et associative, le programme s'inscrit dans l'histoire plus longue des maisons du Peuple, qui débute à la fin du XIX^e siècle avec notamment celles de Lille ou de Roubaix. Néanmoins, ces Maisons étaient construites en marge de l'urbanisation des villes. Avec la Maison du Peuple de Clichy, c'est sa centralité urbaine qui en fait un objet monumental au cœur de la ville moderne du Front Populaire.

3. Appréciation artistique et esthétique :

Les procédés techniques de préfabrication mis en œuvre au sein de la Maison du Peuple deviennent des éléments définissant la valeur esthétique de l'ensemble. L'utilisation de nouvelles techniques permet d'accorder une attention particulière à la lumière et de conférer à l'ensemble de la construction une certaine légèreté.

Le principe d'efficacité de la construction que Jean Prouvé a souhaité mettre en place tout au long de sa carrière a engendré une esthétique de la construction qui lui est propre, diminuant à son essence même le chemin entre l'objectif initial et la forme construite. La légèreté rendue possible par cette économie de la matière se double, pour certains éléments, d'un effet de mouvement, de glissement, pouvant aller jusqu'à la disparition, dans un véritable bâtiment devenu machine.

Cet effet de légèreté s'accompagne de l'omniprésence de la lumière qui inonde l'édifice, selon la volonté initiale des concepteurs : « quelle que soit la saison, l'éclairage et l'aération pourront être obtenus. On aura en été, un marché aussi bien ventilé et aussi clair que le marché en plein air actuel. On aura en hiver un marché clair, parfaitement abrité⁹ ». La lumière naturelle y pénètre ainsi de manière diffuse toute la journée¹⁰. Cet éclairage maximal est rendu possible grâce aux larges baies présentes sur les quatre façades, mais également à l'éclairage zénithal. La toiture est en effet considérée comme une façade à part entière, élément mobile indissociable du dispositif d'ensemble de la Maison du Peuple. Le comble est constitué de deux éléments à deux pans entièrement vitrés, pour une surface d'ouverture d'environ 300 m². Il roule horizontalement sur des rails, dont le mouvement est assuré par un système de moteurs électrique. Le sous-plafond du toit mobile est translucide, grâce à l'utilisation de feuilles de rhodoïd ondulées.

⁷ Jean-Louis Cohen, « Des bourses du travail au temps des loisirs. Les avatars de la sociabilité ouvrière », dans Collectif, *Architecture pour le peuple. Maisons du Peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1984, p. 159-183.

⁸ Jean-Louis Cohen, « Architectures du Front populaire », *Le mouvement social*, n°146, janvier-mars 1989, p. 6.

⁹ Eugène Beaudouin et Marcel Lods, lettre à M. Pardies, secrétaire général de la mairie de Clichy, 24 octobre 1935. Dossier de protection au titre des Monuments historiques, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

¹⁰ Franz Graf, « La restauration de la Maison du Peuple à Clichy : un point de vue critique », dans *Id., Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romanes, 2014 (1^{ère} parution en anglais en 2008), p. 353.

L'éclairage artificiel complète ce dispositif : des projecteurs groupés sur les poteaux périphériques sont dirigés vers le haut pour assurer un éclairage général indirect, par réflexion sur le plafond. Ainsi, la « lumière de la salle occupée et ses ombres mobiles s'affiche en écran lumineux dans les rues environnantes la nuit ¹¹ ». Cet équipement est conçu par André Salomon, membre de l'Union des Artistes Modernes et pionnier français de l'éclairage moderne. Le prolongement par la lumière artificielle de la lumière naturelle de la journée est un dispositif que l'on retrouve notamment dans la Maison de verre de Pierre Chareau (1928-1931), même si ici, les grandes façades vitrées supplantent les carreaux de verre. L'harmonie entre les différentes sources de lumières qui composent l'édifice est ainsi capitale. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large menée par les architectes modernes, à l'image de Robert Mallet-Stevens, pour qui, « l'architecte doit trouver dans l'éclairagiste un collaborateur dans le meilleur sens du mot ¹² ».

Constituant un îlot ouvert sur ses quatre côtés, la Maison du Peuple s'ouvre sur son environnement, tout en s'insérant dans le tissu urbain discrètement. Il respecte ainsi le gabarit uniforme des immeubles alentours de la ville de Clichy. Cette discrétion urbaine contraste avec le caractère de signal qu'il constitue par son programme au cœur de la ville. Associé à la possibilité de tourner autour, il rappelle ainsi la situation du Centre Pompidou, dont la Maison du Peuple est à bien des égards une des prémisses.



III. 12. Vue sur la verrière permettant un éclairage maximal de l'espace intérieur, vers 1939.
Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé, D.R.

¹¹ Franz Graf, « La restauration de la Maison du Peuple à Clichy : un point de vue critique », *Op. Cit.* , p. 353.

¹² Robert Mallet-Stevens, « L'éclairage et l'architecture moderne », *Lux*, n°1, janvier 1928, p. 6-9.

4. Arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) :

La réception positive de l'édifice peut se mesurer par l'importance des articles publiés dans des revues de choix. Dès sa livraison en 1939, *L'architecture d'aujourd'hui*, *L'Architecture française*, *La construction moderne*, ou encore *Technique et architecture* placent la Maison du Peuple comme un bâtiment majeur, en soulignant son caractère novateur. Lors d'une visite effectuée à Clichy, le célèbre architecte américain Frank Lloyd Wright avait lui-même été stupéfié par l'innovation de l'édifice, admettant l'avance de la France sur les Etats-Unis¹³. Cette reconnaissance s'est poursuivie et la Maison du Peuple est citée depuis 80 ans dans les publications françaises comme internationales, par les plus grands historiens et critiques d'architecture, de Reyner Banham¹⁴ à Jean-Louis Cohen. Dans le cadre de l'ouverture de la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2007, elle fait partie de la sélection d'édifices emblématiques intégrés à la galerie d'architecture moderne et contemporaine, et fait ainsi l'objet de la création d'une maquette au 1/33^{ème}.

Mentionnée dans toutes les histoires de l'architecture française et dans les plus grandes histoires de l'architecture mondiale, à l'image de *L'architecture moderne, une histoire critique* de Kenneth Frampton¹⁵, faisant jusqu'à aujourd'hui l'objet d'études monographiques¹⁶ comme de travaux universitaires¹⁷, la Maison du Peuple illustre de manière emblématique la production de Jean Prouvé¹⁸, comme celle de Beaudouin et Lods¹⁹. En 1968, la revue *The Architectural Review* considère ainsi que « ce bâtiment aurait dû être pour la construction industrialisée ce que la villa Savoye fut pour la Mouvement moderne²⁰ ». Aujourd'hui encore, elle constitue un jalon pour penser les grandes évolutions de l'architecture. Professeur invité sur une des cinq Chaires internationales du Collège de France, Jean-Louis Cohen s'appuie sur la Maison du peuple dans la leçon inaugurale qu'il donne en 2014. Rappelant le « constructeur génial qu'était Jean Prouvé », il présente l'édifice comme un « cas idéal-typique de synchronie entre modernité et modernisation »²¹.

Faisant figure de modèle pour la construction de théâtres et de salles de spectacles jusque dans l'histoire de la scénographie, la Maison du Peuple a également inspiré de nombreux concepteurs et

¹³ Caroline Bauer (présenté par), « Entretien avec Jean Prouvé, Nancy, le 8 juin 1982, par Jean-Marie Helwig », *Jean Prouvé de l'atelier à l'enseignement, transmission d'une culture technique*, Cahiers du LHAC, n°1, Nancy, Laboratoire d'Histoire de l'architecture contemporaine, 2014, p. 62.

¹⁴ Reyner Banham, « The Thin, bent detail », *Architectural Review*, Avril 1962, p. 249-252.

¹⁵ Kenneth Frampton, *Modern architecture, a critical history*, Londres, Thames & Hudson, 1980. Mais aussi dans William J.R. Curtis, *Modern Architecture since 1900*, Paris, Éditions Phaidon, 1982, p. 376-377 et dans Michel Ragon, *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes, tome 2, pratiques et méthodes, 1911-1971*, Paris, Casterman, 1972, p. 103-105.

¹⁶ Béatrice Simonot, *La maison du Peuple, Beaudouin, Lods, Prouvé, Bodiansky, un bijou mécanique*, Monographik Éditions, Pavillon Vendôme / Ville de Clichy-La-Garenne, 2010.

¹⁷ Ariela Katz, *Maisons du Peuple: Modernity and Working Class Identity in French Architecture, 1919-1940*, thèse en histoire de l'architecture sous la direction de Jean-Louis Cohen, Institute of Fine Arts, New York University, 2014 ; Leila Beloucif, diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture et patrimoine, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, 2015.

¹⁸ La maison du peuple fait la couverture de Peter Sulzer, *Jean Prouvé, Œuvre complète*, Volume 2 : 1934-1944, Birkhäuser, Bâle, Suisse, 2000.

¹⁹ Elle est l'une des trois réalisations exposées par la Cité de l'architecture et du Patrimoine dans l'exposition Marcel Lods (1891-1978). Visions croisées sur l'homme et l'œuvre, exposition en ligne, https://expositions-virtuelles.citedelarchitecture.fr/expo_marcel_lods/00-OUVERTURE.html

²⁰ K.L.B., « Clichy market: a Pioneer Convertible Building », *The architectural Review*, vol. 143, n° 853, mars 1968, p. 233. Cité dans Jean-Louis Cohen, *L'architecture au XX^e siècle en France, Modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, p. 106.

²¹ Jean-Louis Cohen, *Architecture, modernité, modernisation*, leçon inaugurale, Collège de France, 21 mai 2014.

annonce les recherches effectuées après-guerre sur les équipements polyvalents²². Le programme avec ses espaces transformables est particulièrement apprécié dans les années 1960-1970 par le groupe Archigram. Le thème de la mobilité de l'espace est fédératif pour les six architectes composant les membres actifs de ce collectif. Ils mettent en place une théorie radicale de la conception architecturale que viennent appuyer les notions de réseau, de « ville vivante » (Living City, 1964), d'organique et de mécanique, où les unités d'habitations mobiles peuvent être posées selon les besoins de l'utilisateur. Kenneth Frampton souligne quant à lui que la Maison du Peuple, « extraordinairement élégante et efficace²³ », occupe une place importante pour la production du mouvement high-tech. Renzo Piano et Richard Rogers s'en inspireront en effet pour la réalisation du Centre Georges Pompidou²⁴.

5. Evaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Ce bâtiment au programme novateur dans l'utilisation remarquable et ingénieuse des techniques de construction métallique légère, est le premier bâtiment multifonctionnel transformable²⁵. Il est un témoignage iconique de la mécanisation de l'environnement des années 1930, par son architecture innovante, mais également sa technicité : le progrès technique – ici la mécanique et l'électromécanique – est ici conçu comme un moyen d'affranchissement de l'homme²⁶.

Œuvre d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs renommés, la Maison du Peuple de Clichy est unanimement reconnue et occupe une place importante dans l'histoire de l'architecture mondiale. Selon Jean-Louis Cohen, elle « peut être considérée comme un chef-d'œuvre²⁷ ». En tant que tel, l'Etat français en a reconnu la valeur en 1983 en lui conférant le plus haut degré de protection patrimoniale : le titre de Monument historique.

L'histoire même de la protection de la Maison du Peuple constitue un jalon dans la politique française de sauvegarde du patrimoine, dont l'histoire séculaire est internationalement reconnue. Une demande de protection au titre des Monuments historiques est en effet présentée dès 1963, mais la procédure n'est pas poursuivie en raison de la trop grande jeunesse de l'édifice. Le bâtiment se dégrade et Jean Prouvé s'offusque, en personne, au début des années 1980 de son état d'abandon. Il alerte à plusieurs reprises la mairie de Clichy sur les dangers qui pèsent sur ce « bâtiment exemplaire²⁸ », mais sans succès.

²² Claude Loupiac, Christine Mengin, *L'architecture moderne en France, 1889-1940*, Paris, Éditions Picard, 1997, p.179.

²³ Kenneth Frampton, *L'architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Thames & Hudson, 2006 (1ère édition en langue anglaise en 1980), p. 223.

²⁴ Bruno Reichlin, « Maison du peuple at Clichy, a masterpiece of "synthetic" functionalism? », *Daidalos*, n°18, décembre 1985, p. 88-99.

²⁵ Bruno Reichlin, « Maison du Peuple at Clichy : a Masterpiece of « Synthetic » Functionalism ? », *Daidalos*, n°18, 1985, p. 88-99.

²⁶ Catherine Dumont d'Ayot, Franz Graf, « Espace-temps : l'oubli d'une fonction. La Maison du peuple de Lods, Beaudouin, Bodiansky et Prouvé à Clichy », *Faces, La sauvegarde du moderne*, n°42/43, automne-hiver 1997-98, p. 56.

²⁷ Jean-Louis Cohen, *L'architecture au XX^e siècle en France, Modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, p. 106.

²⁸ Lettre de Jean Prouvé, Paris, 7 octobre 1982. Dossier de protection au titre des Monuments historiques, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Dans leur fiche du 11 juin 1980 consacrée au recensement des Monuments anciens de la France, le directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France, Jean-Claude Menou, et l'inspecteur général des Monuments historiques, Yves-Marie Froidevaux, émettent un avis favorable à l'inscription au titre des Monuments historiques de la Maison du peuple. Mais la commission supérieure ne se prononce que sur les édifices dont les architectes sont décédés ; Eugène Beaudouin étant encore vivant, la demande formulée n'est ainsi pas examinée par la séance du 25 mai 1981. Pourtant, d'autres édifices ont déjà été inscrits du vivant de leurs architectes : la Cité radieuse de Marseille réalisée par Le Corbusier, en 1964, et même l'école de plein air de Suresnes par les mêmes architectes Beaudouin et Lods dès 1965.

Nommé ministre de la Culture en mai 1981, Jack Lang est sollicité sur cette affaire dès les premiers mois de son mandat ; pour lui, la Maison du Peuple doit « être à tout prix sauvegardée²⁹ ». En raison d'importants travaux prévus par la municipalité socialiste de Gaston Roche, qui « risquent de porter atteinte à l'intérêt incontestable de cet édifice », la Maison du Peuple est à nouveau soumise à l'examen de la commission, qui propose en 1982, « à titre exceptionnel, une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques »³⁰.

C'est finalement sous le mandat de Jacques Delors, élu maire de Clichy en mars 1983, mais également ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, sous la présidence de François Mitterrand, que la protection est décidée. Par arrêté du 30 décembre 1983, la maison du Peuple est ainsi classée comme Monument historique en totalité, soit le plus haut degré de protection étatique pour un édifice. La Maison du Peuple constitue ainsi l'un des premiers bâtiments classés sous le mandat de Jack Lang, qui inaugure le renouveau de la politique du patrimoine du XX^e siècle.



III. 13. Vue sur la toiture depuis la rue Klock, 2018. Olivier Nouyrit, D.R.

²⁹ Note manuscrite de Jack Lang à Florence Colin Goguel, sans date. Dossier de protection au titre des Monuments historiques, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

³⁰ Avis d'Yves Boiret, inspecteur général des monuments historiques, Paris, 30 novembre 1982. Dossier de protection au titre des Monuments historiques, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :

III. 4. Vue de l'animation du quartier, depuis le boulevard du général Leclerc, vers 1939. Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

III. 5. Coupe transversale, 1939. « Le marché couvert de Clichy », *La Technique des travaux*, n°4, octobre 1939, p. 52.

III. 6. Plans du rez-de-chaussée et des trois configurations différentes de l'étage, 1939. « La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939.

III. 7. Jean Prouvé soudant des éléments à l'intérieur de la Maison du Peuple, 1938. Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

III. 8. Axonométries montrant d'une part, la disposition pour le marché avec les galeries latérales au niveau supérieur, et d'autre part celle pour la salle de cinéma ou de conférences. « La maison du Peuple à Clichy », *L'Ossature métallique*, n°6, juin 1939.

III. 10. Vues des panneaux de façades (1939) et de leur montage (vers 1938). Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

III. 11. Comble roulant ouvert, 1939. Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

III. 12. Vue sur la verrière permettant un éclairage maximal de l'espace intérieur, vers 1939. Centre Pompidou, Mnam-CCI, Bibliothèque Kandinsky, Fonds Jean Prouvé.

2. Photographies et dessins récents :

III.1. Vue sur la façade principale, rue du Général Leclerc, 2018. Olivier Nouyrit

III. 2. Vue à l'angle des rues Martissot et Morillon, 2018. Olivier Nouyrit

III. 3. Maquette au 1/33^{ème} présentée au sein de la galerie d'architecture moderne et contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Sylvain Le Stum, 2002-2004.

III. 9. Schémas de principe des éléments mobiles. Sylvain Le Stum, 2001-2004.

III. 13. Vue sur la toiture depuis la rue Klock, 2018. Olivier Nouyrit

.....
Date : avril 2018

Rapporteur : Caroline Bauer et Marjorie Occelli, avec la collaboration de Bernard Toulhier